



Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire

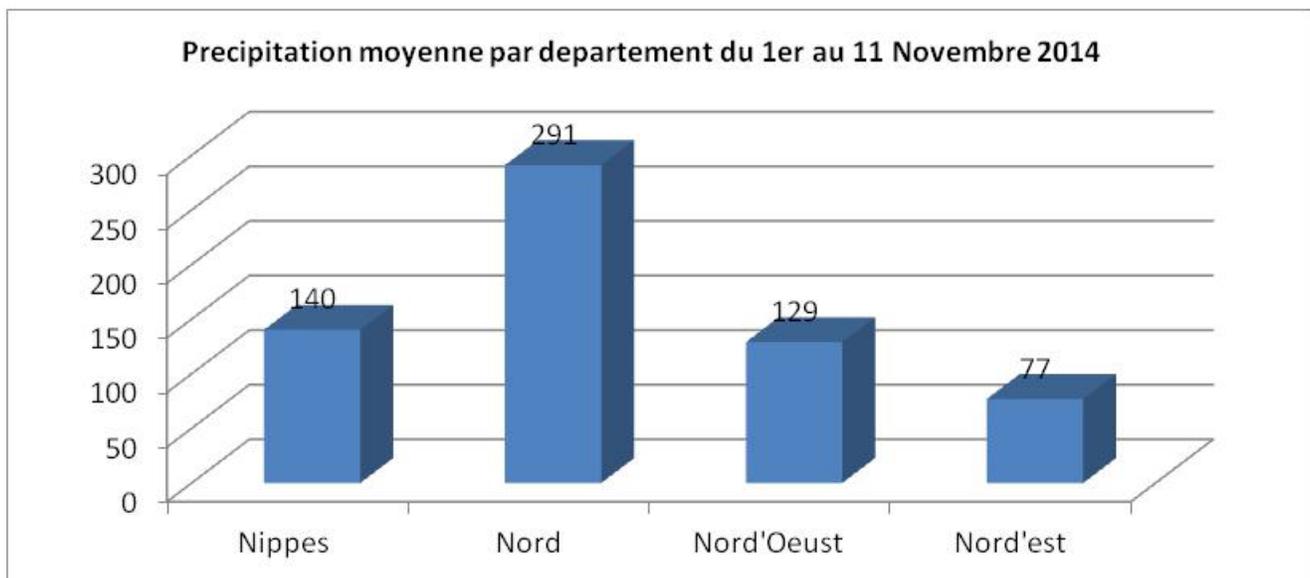
(CNSA)

Synthèse des dégâts causés par le passage du front froid sur les départements du Nord, Nord-est, du Nord-Ouest et des Nippes du 1 au 11 Novembre 2014

Novembre 2014

I- Contexte

Jusqu'à date cette saison cyclonique est très clémente envers Haïti, aucun dégât majeur n'a été enregistré au cours des cinq premiers mois contrairement à certaines années précédentes (2012). Cependant, presque à la fin de la saison cyclonique, l'axe d'un fond froid quasi stationnaire, s'étendant de l'Atlantique jusqu'à la mer des Caraïbes, sur Haïti du 1er au 11 novembre, on a enregistré des pluies plus ou moins intense d'une moyenne de 166 mm au niveau des départements du Nord, Nord-est, du Nord-Ouest et des Nippes (*Voir le graphique # 1 pour la répartition entre les différents départements*).



CNSA, Novembre 2014

Les constats et les bilans préliminaires font état de dommages et pertes non moins significatifs dans le secteur agricole avec des conséquences sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence d'un pourcentage non négligeable de la population des zones affectées directement et même dans des zones non directement affectées. Cette situation requiert des interventions d'urgence de nature à limiter les effets des dommages et des pertes sur les groupes les plus vulnérables et aussi reconstituer les moyens d'existence liés aux secteurs endommagés. Toutefois, pour que les réponses soient appropriées et adéquates il convient de procéder à un état des lieux.

II-Objectifs

L'objectif de ce travail est d'évaluer les dégâts enregistrés dans le secteur agricole dans les zones affectées par ces pluies. Mais, de manière spécifique, il s'agit de :

1. Procéder à une estimation de l'ampleur des dommages et pertes enregistrés dans le secteur agricole par types d'activités;
2. Attirer l'attention des décideurs sur les filières et les communes les touchées par ces pluies.

III-Méthodologie

La méthodologie qui a été adoptée dans le cadre de cette évaluation en vue d'atteindre les objectifs fixés a été la suivante :

Les communes les plus affectées sont tirées des rapports reçus des comités de protection civile et des Directions Départementales Agricoles (DDA). La validation de ces communes est confirmée par des entretiens téléphoniques avec le comité de protection civile et la DDA et des agents de liaison de la CNSA.

3.1- Limite de l'évaluation

Tenant compte des objectifs poursuivis et des difficultés rencontrées, cette évaluation, quoique justifiée, ne saurait avoir la prétention d'être parfaite. Des imperfections existent à certains niveaux et nous citons, à titre d'exemples:

- Non évaluation des dégâts au niveau des infrastructures agricoles;
- Certaines communes et sections communales affectées par ces pluies n'ont pas été prises en compte, faute de temps et des moyens financiers.
- Les informations disponibles ne permettent pas de faire une estimation exhaustive du nombre de familles affectées.

En dépit des problèmes liés au temps et au moyen financier, ce travail revêt une grande importance.

IV-Résultats de l'évaluation

Cette partie présente les résultats de l'évaluation rapide réalisée dans 18 communes des départements du Nord, Nord-est, du Nord-Ouest et des Nippes, suite au passage de l'axe du froid du 1 au 11 novembre 2014. Ces résultats sont présentés par département et dans certains cas par commune et par secteur.

Il est à remarquer que dans le cadre de ce présent document, toutes les données collectées n'ont pas été exploitées sinon celles relatives à une estimation rapide des pertes enregistrées dans les secteurs agricole et de la production de sel marin. Les autres feront l'objet d'une analyse future plus approfondie au besoin.

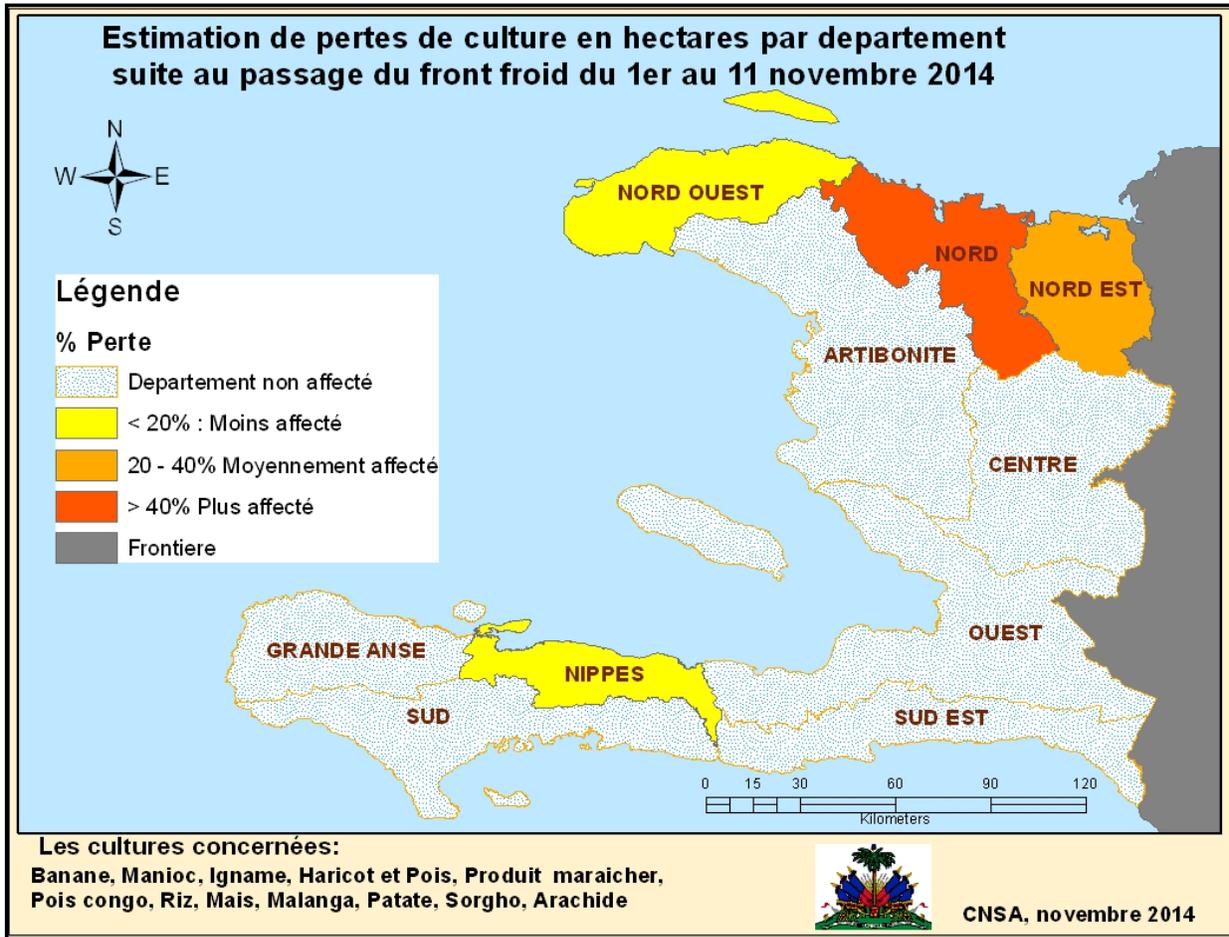
4.1- Estimation de pertes par secteur

4.1.1-Production végétale

Pour l'ensemble des 4 départements touchés par l'axe du front froid qui a frappé le pays au début du mois de novembre, les pertes au niveau de la production végétale causées par les inondations sont estimées à 3023 hectares (voir tableau ci-après). Ces pertes se sont avérées plus importantes dans le nord (62%), soit plus de 1800 hectares de cultures affectés et dans le Nord-est (29%). Les Nippes ont encaissé un niveau plus faible, soit de (2%) juste après le Nord-Ouest (7%).

Département	Tableau 1 : Pertes estimées en hectares par culture et par département														
	banane	manioc	igname	haricot et pois	Produit maraicher	Pois congo	riz	mais	malanga	patate	sorgho	Pistache	Autres	Total	% Perte
Nord	1197	215	195	40	0	0	200	0	0	2	0	30		1879	62%
Nord-est	53	93	0	101	59	68	300	90	0	65	0	45		874	29%
Nord-ouest	196.5	0	13.5	0	0	0	0	0	0	0	0	0		210	7%
Nippes													60	60	2%
Grand Total	1446.5	308	208.5	141	59	68	500	90	0	67	0	75	60	3023	100%

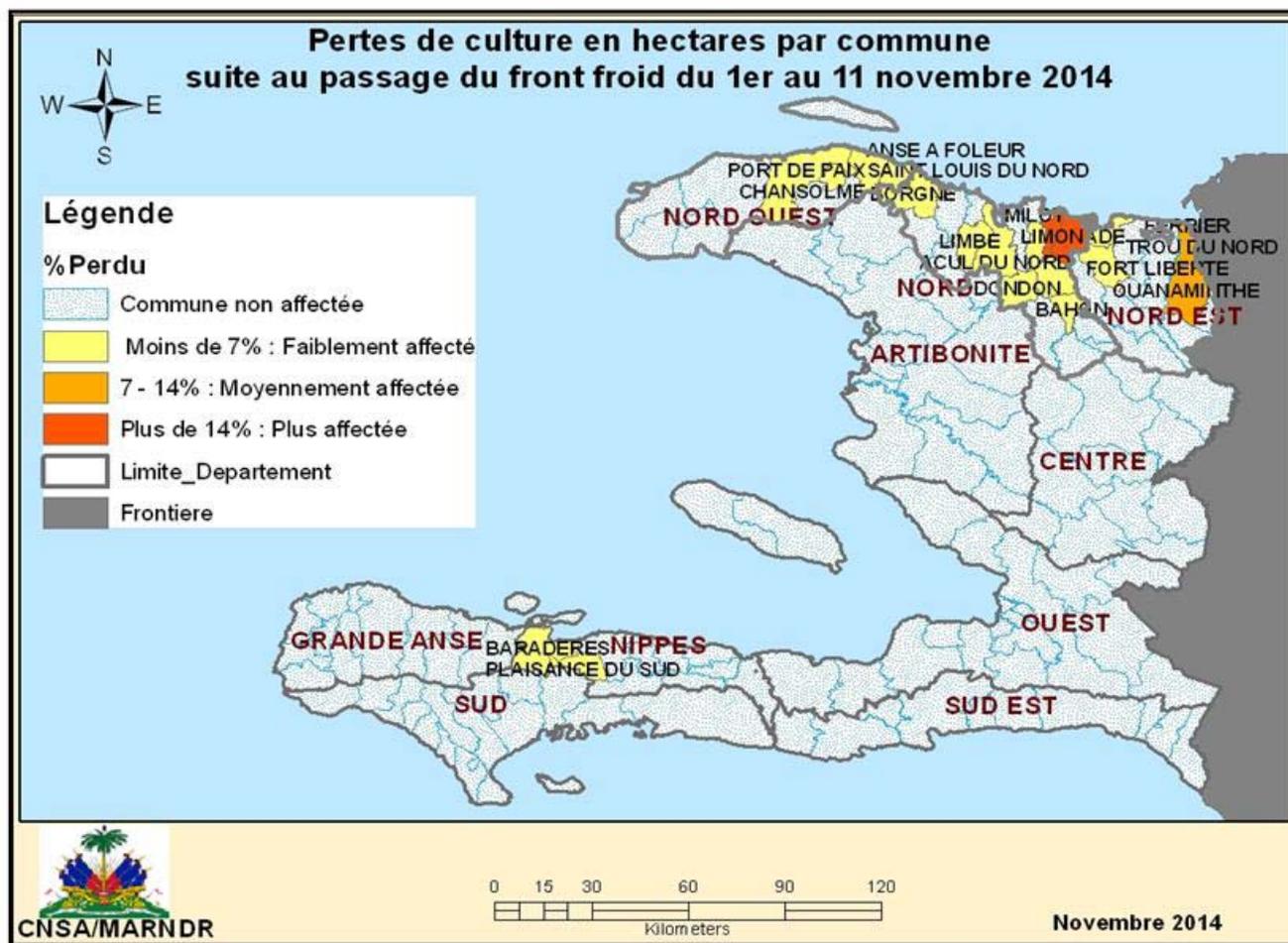
Source : CNSA, novembre 2014



Source : CNSA, novembre 2014

- **Communes les plus affectées**

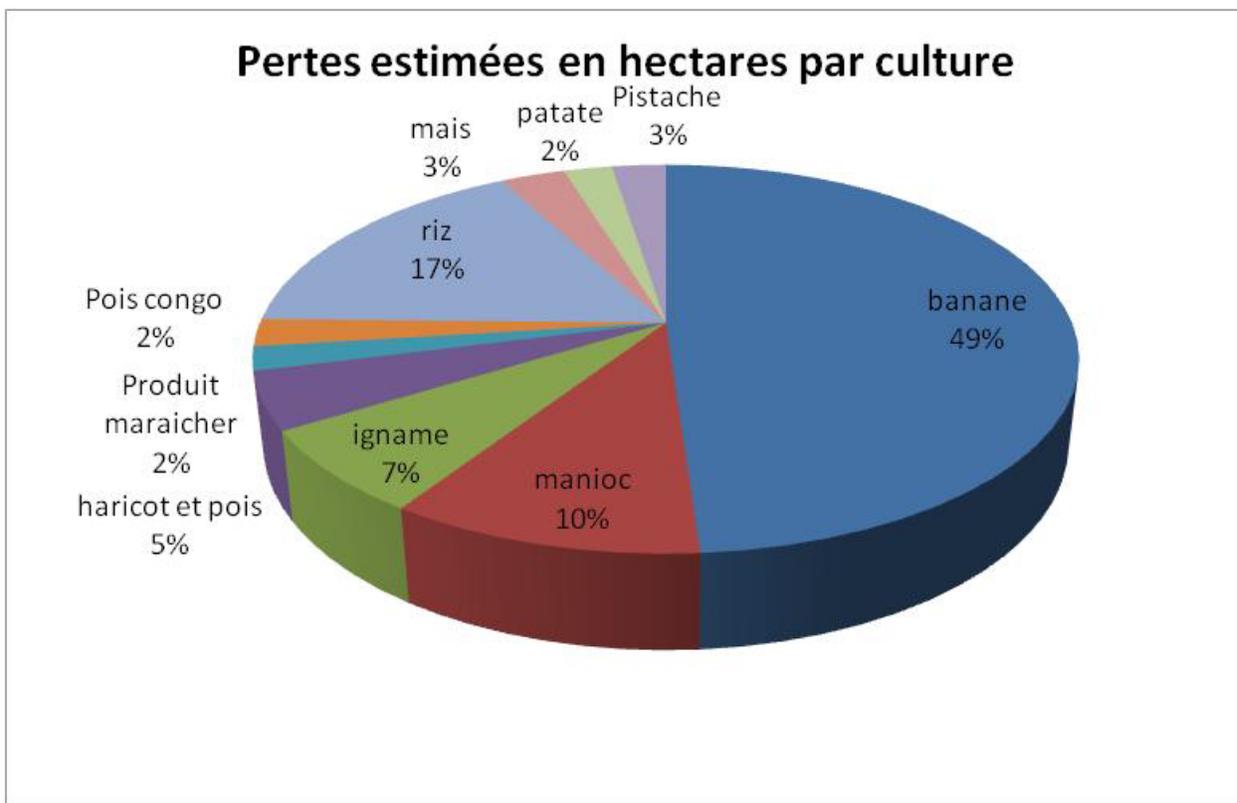
Selon la carte ci-après, 20% des superficies affectées se trouvent dans la commune de Limonade et 17% dans la commune de Quartier Morin et se localisent au niveau du département du Nord. Ces deux communes ont perdu plus de mille hectares de terres en culture lors du passage de ce front froid. La commune de Ouanaminthe (Nord-est) se place en troisième position et celle de Ferrier (Nord-est) en quatrième position en dépassant, de manière significative, les autres communes.



Source : CNSA, novembre 2014

- Les cultures les plus affectées

Parmi les cultures les plus affectées, les plantations de banane sont sévèrement touchées, toutes catégories confondues, se trouve en tête, ayant enregistré une perte de 49% au niveau des plantations. Ces pertes sont plus importantes dans le nord, notamment au niveau de la commune de Limonade. Les plantations de riz, de manioc et d'igname ont subi aussi des dommages non négligeable qui représentent respectivement 16%, 10.4% et 7% des pertes globales. Le haricot est la quatrième culture à avoir été touchée (4.8% des pertes). Les cultures telles le maïs, le pois congo, les produits maraichers et les tubercules à l'exception de l'igname, ont été en revanche moins affectées. Voir le graphique et le tableau ci-dessous



Source : CNSA, novembre 2014

Tableau # 2 : Estimation monétaire en gourdes des pertes des principaux produits agricoles affectés par département

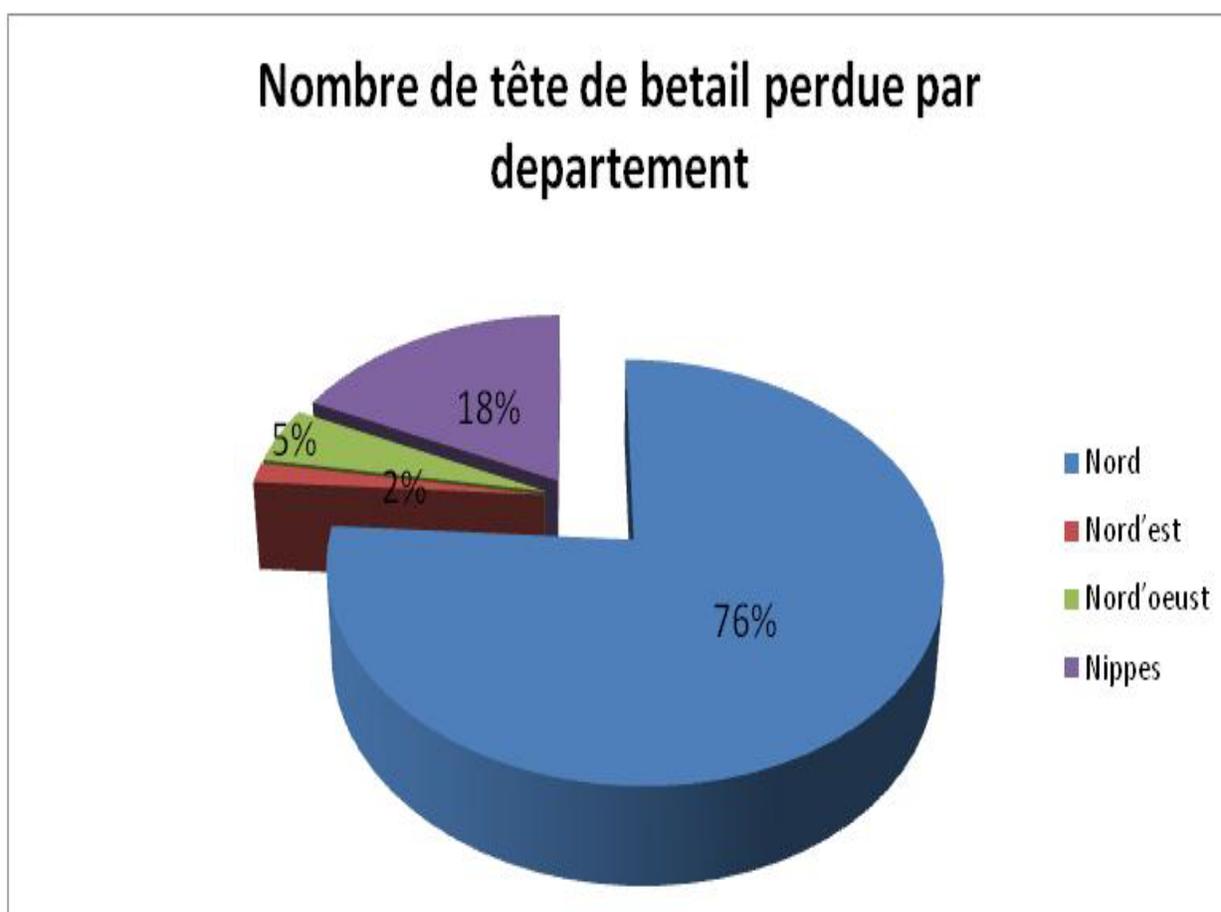
	Banane	Manioc	igname	Riz	Total
Nord	239,400,000	2,150,000	0	3,410,800	244,960,800
Nord-est	10,600,000	930,000	4,320,000	5,116,200	20,966,200
Nord-ouest	39,300,000	-		0	39,300,000
TOTAL	289,300,000	3,080,000	4,320,000	8,527,000	305,227,000

Source : CNSA, novembre 2014

Il est à noter que les pertes des produits agricoles affectés au cours du passage de ce front froid sont estimées à 40% de la production équivalent en valeur monétaire à plus de 305 millions de gourdes.

4.2. Production animale

Le secteur élevage a essuyé aussi de lourdes pertes, évaluées à plus de 4 millions de gourdes. Les départements du Nord et des Nippes ont enregistré la plus forte perte, soit respectivement 76% et 18%, représentant ainsi près de 3 millions de gourdes pour le Nord et 300.000 pour les Nippes. Les Nippes viennent en deuxième position avec 18% des pertes, tandis que le Nord-est en accuse seulement 2% (graphiques et tableau ci-dessous). Il faut souligner en outre que Limonade (en tête) est la commune la plus touchée.



Source : CNSA, novembre 2014

Tableau #3 : Perte dans le secteur du bétail en gourdes

Département	Bétail	Nombre de tête perdue	Estimation monétaire en Gdes
Nord	Bovins	133	1330000
	Caprins	175	262500
	Porcins	410	2050000
Subtotal		718	3,642,500
Nord-Est	Bovins	3	30000
	Caprins	5	7500
	Porcins	7	35000
Subtotal		15	72,500
Nord-Ouest	Bovins	30	300000
	Caprins	3	4500
	Porcins	10	50000
Subtotal		43	354,500
Nippes	Cheval	2	40000
	Caprins	48	72000
	Porcins	39	195000
Subtotal		168	307,000
Total		944	4,376,500

Source : CNSA, novembre 2014

4.3. Production de sel marin

La production de sel marin a été également fortement touchée par le passage de ce front froid. Le département du Nord-est, zone de production de sel marin, est celui qui est le plus affecté par la dissolution de la production de sel et la sédimentation des marais. Au niveau de Caracol, particulièrement, 200 bassins de sel (300 m² chacun) et 20 dépôts de sel sont inondés causant la perte de la production de sel. La perte des bassins est estimée en valeur monétaire à plus de 1, 600,000 gourdes sans tenir compte des dépôts de sel qui sont inondés.

4.3. Conséquences sur la sécurité Alimentaire

Les conséquences de l'inondation causée par le passage de ce front froid se font déjà sentir dans certaines communes des départements affectés. Les personnes vivant dans les zones urbaines dont leurs maisons sont inondées sont vulnérables a une situation d'insécurité alimentaire, au niveau du département du Nord, près de 1000 familles sont affectées et

comptant 3 morts. La situation est pareille dans les Nippes, plus de 500 maisons sont inondées. Des infrastructures routières sont endommagées, la disponibilité de certains produits alimentaires diminue. De ce fait, l'interruption momentanée de l'accessibilité au marché et la faible disponibilité engendrent déjà la hausse des prix de certains produits alimentaires et du carburant au niveau du département du Nord-Ouest. Le sac de riz de 25 kg est passé de 1000 à 1125 gourdes. Contrairement dans le Nord et dans le Nord-Est on ne remarque pas de hausse de prix pour le moment. Cependant, il faut s'attendre à une aggravation de la sécurité alimentaire dans ces zones à cause des faibles rendements obtenus durant la campagne de printemps et l'effet de ce dernier choc ajouté au renforcement du phénomène El Nino présageant de mauvaises campagnes d'automne et d'hiver.

V-Conclusion

Ce rapport indiquant les zones et les filières les plus affectées par les dernières pluies qui se sont abattues sur les quatre départements du pays (Nord, Nord-est, Nord-Ouest, Nippes) du 1^{er} au 11 novembre 2014 (*voir le tableau ci-dessous*) peut servir d'orientation aux initiatives de redressement au niveau du secteur agricole et faciliter la mise en œuvre des interventions ciblées.

Tableau 4 : Estimation Globale des pertes par secteur et par département

Département	Secteur Agricole	Secteur Animal	Secteur Sel	TOTAL
Nord	244,960,800	3,642,500		248,603,300
Nord-est	20,966,200	72,500	1,600,000	22,638,700
Nord-Ouest	39,300,000	354,500	0	39,654,500
Nippes	0	307,000	0	307,000
TOTAL	305,227,000	4,376,500	1,600,000	311,203,500

Source : CNSA, novembre 2014

Il peut servir de réflexion de base à d'autres évaluations plus poussées, celles prenant en compte :

- 1.- les effets multiplicateurs associés aux pertes enregistrées au niveau des secteurs, production végétale, élevage, de la production de sel marin et des infrastructures;

2.-les autres zones qui n'ont pas été touchées;

3.- les pertes de sols le long des rivières.

4.- L'utilisation de variétés et techniques améliorées renforçant la lutte contre la sécheresse engendrée par le phénomène El Niño.

La prise en compte de ce dernier facteur en particulier est fortement recommandée dans les autres études d'évaluations post-désastres, compte tenu des effets potentiels liés à cet aspect (réduction de la fertilité des sols existants, diminution des superficies cultivables, perturbation et fragilisation des écosystèmes avec possibilité de réduction de la biodiversité). De surcroît, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de redressement, susceptible de soutenir les initiatives de relance agricole dans les filières et les zones les plus touchées et de réduire la vulnérabilité des régions productives aux cataclysmes naturels, s'avèrent nécessaires.